



CAPES INTERNE

COUP DE POUCE " DOSSIER RAEP "



25/09 20H30

Marine Sorano & Marie Digout

Méthodologie pour le dossier RAEP

Opération réservée aux adhérents

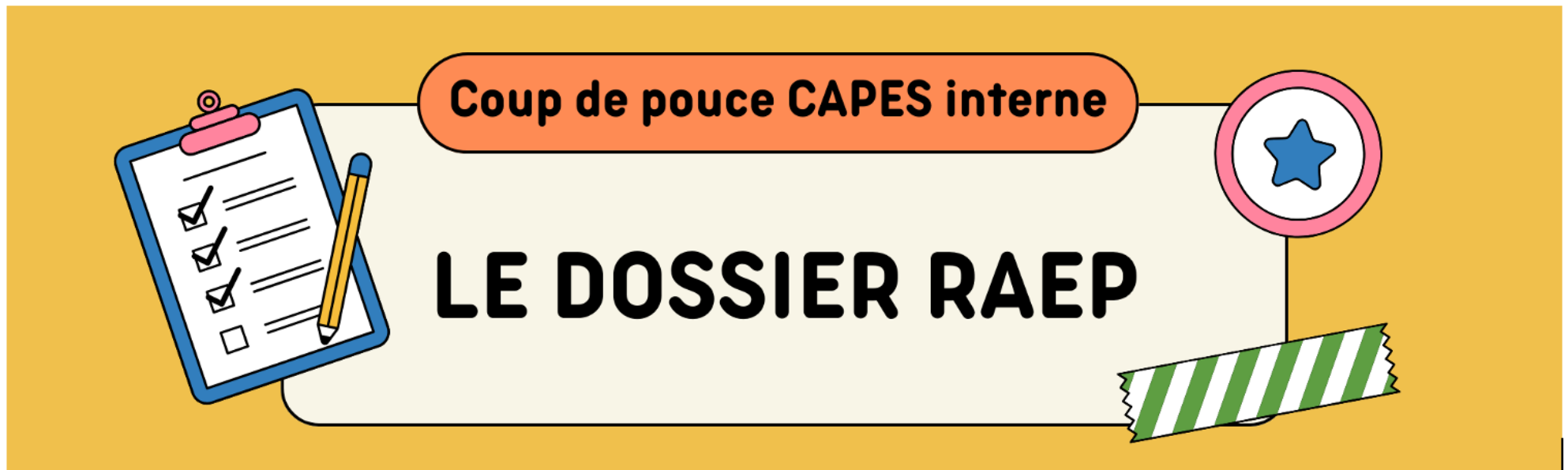
Adhésion en quelques clics sur le site www.aphg.fr

Inscriptions : c2pcapesinterne.aphg@gmail.com

Les dates clefs de la session 2025 des concours enseignants du second degré

Source : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/le-calendrier-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2025-1094>

<u>Inscriptions</u>	<u>Épreuves d'admissibilité</u> <u>Transmission du dossier de Raep</u>	<u>Épreuves d'admission</u> <u>Dates des épreuves</u>
<p>Les inscriptions aux concours de la session 2025 devraient se dérouler</p> <p>du mardi 1er octobre 2024, à partir de 12 heures, au jeudi 7 novembre 2024, 12 heures, heure de Paris.</p> <p><i>Ces dates sont prévisionnelles et indicatives.</i></p>	<p>Pour l'épreuve d'admissibilité des concours internes du Capes, qui consiste en l'étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience (RAEP) établi par le candidat, les candidats devront déposer le dossier dans leur espace candidat Cyclades à une date indiquée ultérieurement.</p> <p>Ils devront obligatoirement utiliser comme page de couverture le document disponible dans leur espace candidat Cyclades.</p> <p>Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités fixées entraînera l'élimination du candidat.</p>	<p>Les calendriers prévisionnels des épreuves d'admission seront disponibles à compter du mois de janvier 2025 sur Cyclades.</p> <p>En vue des épreuves d'admission, les candidats admissibles à certains concours devront déposer un dossier ou une fiche de renseignement dans l'espace candidat Cyclades(rubrique "Mes justificatifs").</p>



La première partie du dossier RAEP

La présentation du candidat doit enrichir le parcours professionnel et montrer sa cohérence. On doit donc faire des choix pour valoriser les étapes essentielles qui ont conduit à forger sa personnalité d'enseignant.

Il doit être bien écrit, respectueux de l'orthographe et de la grammaire, révélant les capacités des enseignants à manier correctement l'**écrit**.

On doit valoriser son parcours disciplinaire en montrant une solide formation en histoire et en géographie bien sûr mais certains dossiers très intéressants font état d'**une autre formation initiale** tout en faisant preuve d'une authentique culture historique et géographique.

Le référentiel des compétences professionnelles et des métiers du professorat et de l'éducation

Bulletin officiel du 25 juillet 2013 Arrêté du 1er juillet 2013, Journal officiel du 18 juillet 2013

Ce référentiel de compétences a plusieurs objectifs :

- affirmer que tous les personnels concourent à des **objectifs communs** et peuvent se référer à la **culture commune de leur profession**
- **reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice
- identifier les **compétences professionnelles attendues**. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent dès la formation initiale et se poursuivent tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle et l'apport de la formation continue

COMPETENCES COMMUNES A TOUS LES PROFESSEURS ET PERSONNELS D'EDUCATION

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- **Faire partager les valeurs de la République**

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.
<p>Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les élèves et les processus d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. - Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. - Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte la diversité des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. - Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap. - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les élèves dans leur parcours de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. - Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. - Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.
	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

<ul style="list-style-type: none"> • Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. - Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. - Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. - Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. - Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. - Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. - Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la langue française à des fins de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. - Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser une langue vivante 	

<p>étrangère dans les situations exigées par son métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. - Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.
<p>• Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. - Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. - Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.
<p>Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative</p>	
<p>• Coopérer au sein d'une équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.
<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'action de la communauté éducative 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.
<ul style="list-style-type: none"> • Coopérer avec les parents d'élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. - Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

<ul style="list-style-type: none">• Coopérer avec les partenaires de l'école	<ul style="list-style-type: none">- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.
<ul style="list-style-type: none">• S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	<ul style="list-style-type: none">- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- **Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, au collège

. Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique

. Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. - Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. - Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève. <p>En particulier, au lycée professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> . Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.
--	---

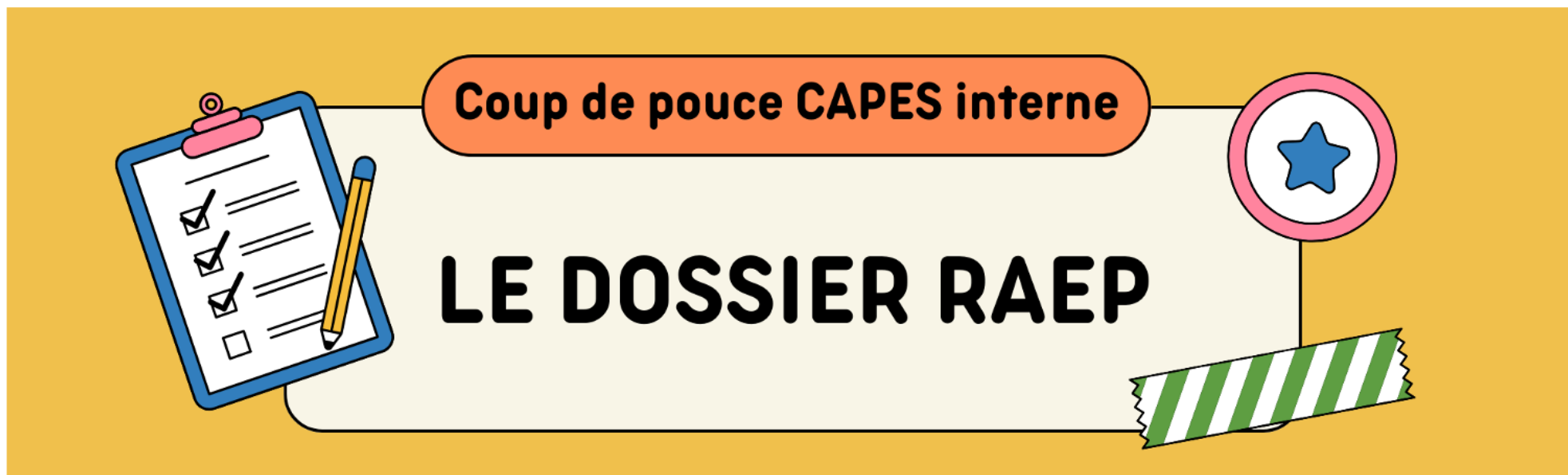
[Les professeurs, praticiens experts des apprentissages](#)

<ul style="list-style-type: none"> • Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. - Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. - Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. - Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
---	--

	<p>- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.</p> <p>En particulier, au lycée</p> <ul style="list-style-type: none"> . Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur. . Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur. <p>En particulier, au lycée professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> . Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques. . Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. - Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. - Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. - Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. - Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent. <p>En particulier, au lycée professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> . Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves. . Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés. . Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. - Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. - Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.- Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation. |
|--|---|



La deuxième partie du dossier RAEP

Peu importe le choix de la séance à présenter, elle doit être réaliste, d'ailleurs le candidat a dû la proposer en classe, c'est aussi un bilan réflexif sur sa manière de la mettre en œuvre avec ses élèves.

Le jury attend une démarche scientifique, avec une mise au point historiographique ou épistémologique. Les différents concepts et notions doivent être clairement définis. Leur maîtrise permet aussi d'isoler les choix didactiques et les finalités de l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Renforcer ses connaissances scientifiques

Il existe de nombreuses ressources pour mettre à jour ses connaissances. A l'oral on peut être interrogé sur n'importe quel sujet enseigné de la sixième à la terminale aussi bien dans la voie générale que technologique. Il faut donc bien maîtriser les programmes.

De plus, la lecture régulière de la *Documentation Photographique*, de *Géoconfluences*, des dossiers d'*Historiens et Géographes*, de toutes les ressources disponibles, est indispensable !



HISTORIOGRAPHIE / EPISTÉMOLOGIE

Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*

Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*

Jacques Le Goff, *Histoire et Mémoire*

Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*

Dominique Chesneau et Gérard Noiriel, *Historiographies : concepts et débats*

Paul Claval, *Histoire de la géographie*

Yves Lacoste, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*

Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*

On booste son approche didactique

On comprend les finalités de l'enseignement de l'Histoire Géographie et de l'EMC.

1. Laurent Wirth, *Enseigner l'histoire aujourd'hui*, (2015)

2. Nicole Tutiaux-Guillon, *La place du citoyen dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie*, (2002)

3. Jean-François Sirinelli et Jean-Clément Martin, *Enseigner l'histoire*, (2011)

4. Philippe Joutard, *Histoire et mémoires. Refonder l'enseignement de l'histoire*, (2019)

5. Jean-François Thémines, *Didactique de la géographie*, (2007)

6. Hélène Velasco-Graciet et Sylvain Genevois, *Enseigner la géographie à l'heure du numérique*, (2014)

7. Benoît Kermarec, *Enseigner la géographie aujourd'hui*, (2011)

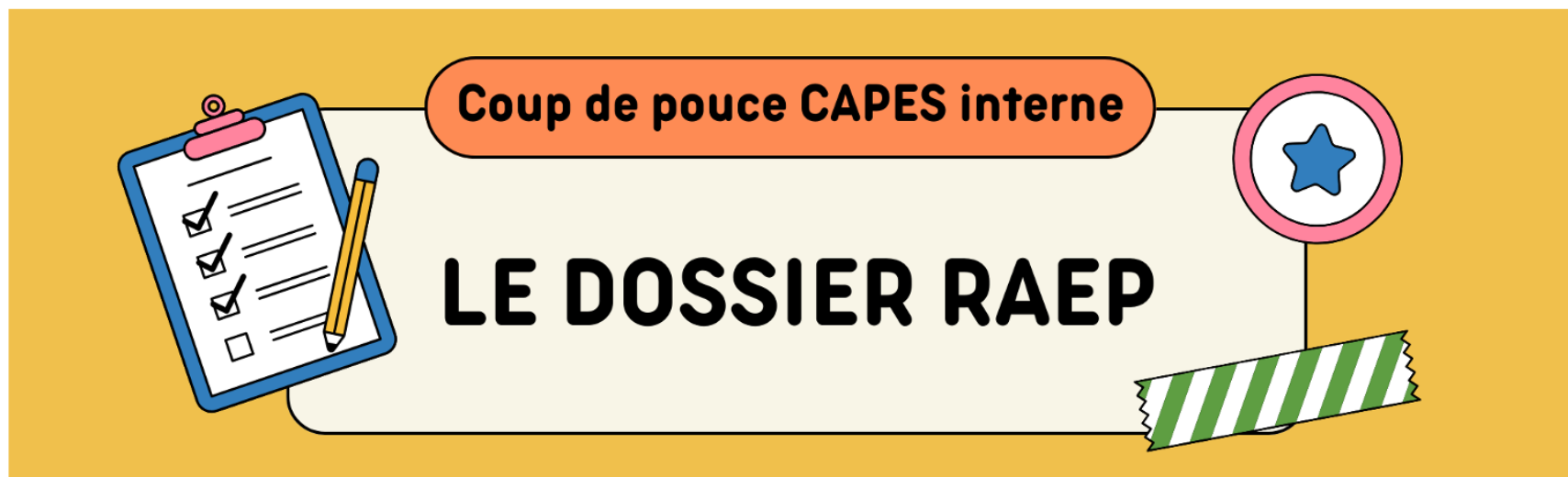
8. Olivier Milhaud, *Géographie à l'école*, (2016)

9. François Audigier, *Didactique de l'histoire et de la géographie*, (1993)

10. Nicole Tutiaux-Guillon, *La didactique de l'histoire et de la géographie à l'épreuve des contextes sociaux*, (2019)

11. André D. Robert et Philippe Savoie (dir.), *L'enseignement de l'histoire-géographie. Regards croisés*, (2003)

12. Yves Lenoir et Pierre Yves Le Goff, *Histoire et géographie à l'école primaire : étude sur la formation des enseignants et la mise en œuvre des programmes*, (2001)



On valorise la pédagogie

Un concours interne s'adresse à des enseignants qui sont déjà devant élèves, donc qui ont une expertise, des compétences, de l'expérience. C'est ce qu'il faut mettre en valeur en **montrant** les élèves en activité et en montrant l'apport de l'enseignant.e en classe

Une réflexion sur son propre travail

Le dossier doit éclairer sur les choix qui ont été faits :

- niveau de classe, période de l'année, place dans le programme et dans la progression annuelle, environnement de l'établissement (contexte)
 - savoirs, savoir-faire, capacités et compétences
 - choix de la démarche pédagogique, des objectifs de la séance et au final de l'évaluation envisagée
 - le rôle des élèves, ce qu'ils font, comment ils sont mis en activité et l'apport de l'enseignant
- Pour terminer, on attend un bilan réflexif sur ce qui a bien marché, ce que l'on pourrait améliorer

1. Choisir un thème ou un chapitre

- **Identifier les thématiques principales** : Chaque séquence se construit autour d'un thème clairement défini (ex. : *La Première Guerre mondiale, La mondialisation*). Ce thème doit s'inscrire dans la progression annuelle du programme.
- **Définir une problématique générale** : Cette question directrice guide la réflexion de l'élève tout au long de la séquence. Elle doit être claire et susciter l'intérêt (ex. : *Comment la Première Guerre mondiale a-t-elle transformé la société et la géopolitique mondiale ?*).

2. Fixer les objectifs pédagogiques

- **Compétences disciplinaires** : Il s'agit des savoirs (connaissances historiques ou géographiques), des savoir-faire (lire une carte, analyser des documents, rédiger un paragraphe argumenté) et des savoir-être (travailler en groupe, développer un esprit critique).
- **Compétences transversales** : Cela inclut les compétences en lecture, expression écrite/orale, et utilisation des outils numériques. Il peut s'agir également du développement de la pensée critique, de l'autonomie ou de la collaboration.

3. Planifier la progression de la séquence

- **Nombre de séances** : La séquence s'étale généralement sur plusieurs séances (3 à 6 selon les thèmes). Il est essentiel de bien répartir les contenus sur les séances pour éviter une surcharge et pour s'assurer d'atteindre les objectifs de chaque étape.
- **Articuler les séances** : Une séquence doit progresser logiquement. Chaque séance doit avoir un objectif spécifique tout en s'inscrivant dans la progression globale. Par exemple :
 - Séance 1 : Introduction du thème et de la problématique, exploration du contexte historique.
 - Séance 2 : Travail sur un aspect spécifique (ex. : analyse de documents, étude de cas).
 - Séance 3 : Synthèse et production écrite (ex. : paragraphe argumenté, carte).

4. Choisir les supports et les outils pédagogiques

- **Documents variés** : Les élèves doivent analyser différents types de documents (textes, images, cartes, graphiques, vidéos). Le choix de documents authentiques permet de stimuler la réflexion et d'ancrer l'apprentissage dans le concret.
- **Activités** : Prévoyez des activités diversifiées pour rendre la séquence dynamique (analyses documentaires, cartes mentales, débats, exposés, travaux de groupe, jeux de rôle, simulations historiques, etc.).
- **Utilisation du numérique** : Intégrez des outils numériques comme les **SIG** (Systèmes d'Information Géographique), des applications interactives ou des plateformes comme **EDU'Bases** pour renforcer la compréhension et l'interactivité.
- **Évaluations formatives** : À chaque séance, les élèves doivent avoir des petites évaluations pour mesurer leur compréhension (questions, QCM, correction collective, autoévaluation).

5. Évaluer les apprentissages

- **Évaluation formative** : Intégrée tout au long de la séquence, elle permet d'adapter l'enseignement en fonction des difficultés rencontrées par les élèves (ex. : questions rapides, retours sur les productions écrites).
- **Évaluation sommative** : À la fin de la séquence, un contrôle ou une production finale (ex. : un paragraphe argumenté, une analyse de carte) permet de vérifier l'acquisition des connaissances et des compétences. Pensez à proposer un barème précis et à expliquer aux élèves les critères d'évaluation.

6. Différenciation pédagogique

- **Prendre en compte la diversité des élèves** : Certains élèves peuvent avoir besoin de plus d'aide (supports adaptés, temps supplémentaire) tandis que d'autres auront des défis supplémentaires (ex. : travail en autonomie, projet de recherche). Proposez des activités adaptées aux différents profils d'élèves.
- **Utilisation des groupes** : Favorisez le travail en groupe pour encourager la coopération et l'apprentissage mutuel, tout en diversifiant les approches pour chaque groupe.

7. Intégrer une dimension interdisciplinaire

- **Enrichir la séquence avec d'autres disciplines** : En histoire-géographie, vous pouvez facilement intégrer des notions de français (analyse de textes), de mathématiques (statistiques en géographie), de SVT (environnement), ou encore d'EMC (citoyenneté).
- **Projets interdisciplinaires** : Proposez des projets (ex. : maquette d'une ville durable, débats historiques, simulations de situations géopolitiques) qui permettent aux élèves de mobiliser plusieurs compétences à la fois.

8. Adapter et ajuster la séquence

- **Analyse des résultats** : À la fin de la séquence, faites un bilan des résultats et de la progression des élèves. Identifiez les points forts et les difficultés rencontrées.
- **Réajuster les séances futures** : Si nécessaire, ajustez la méthodologie ou les objectifs en fonction des retours des élèves et des résultats observés.

Déroulement des séances

Séance-type (45 à 55 minutes) :

1. Introduction (5-10 min)

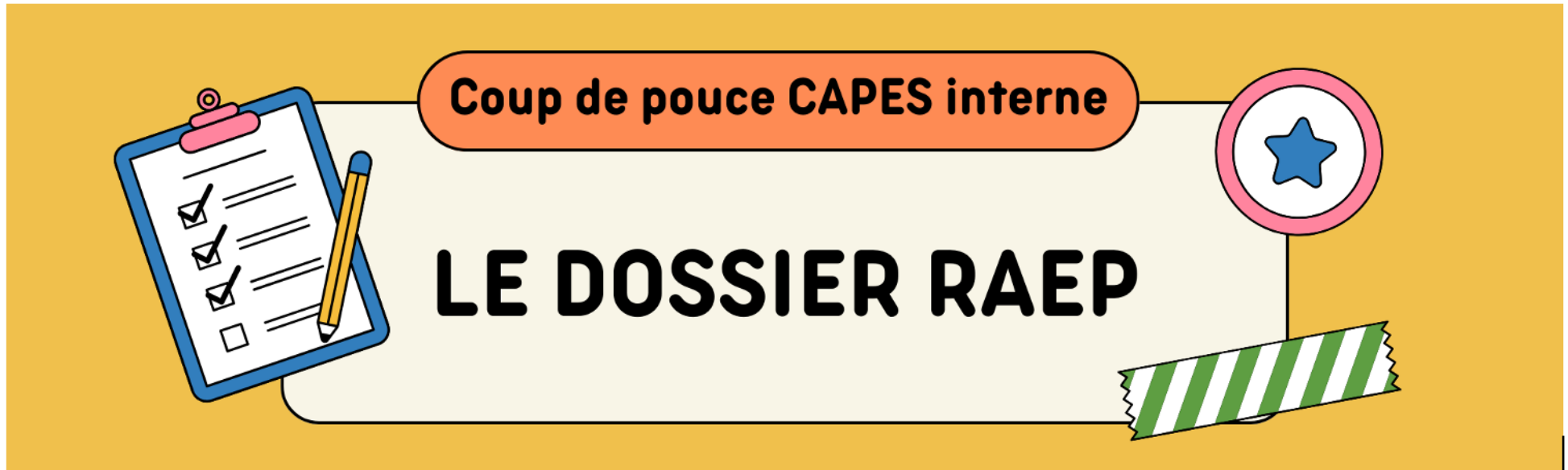
- **Rappel de la séance précédente** : Faire un court retour sur ce qui a été vu précédemment.
- **Annonce de l'objectif du jour** : Présenter le sujet de la séance et rappeler la problématique de la séquence.

2. Activité principale (30-35 min)

- **Étude de document(s)** : Analyse collective ou individuelle de documents en lien avec l'objectif de la séance (texte historique, carte, image, graphique).
- **Mise en activité des élèves** : Travail individuel ou en groupe (questions, comparaison de documents, étude de cas).
- **Mise en commun** : Correction ou discussion autour des productions des élèves.

3. Conclusion (5-10 min)

- **Synthèse de la séance** : Faire ressortir les idées principales de la séance.
- **Transition** : Présentation rapide de la séance suivante ou des devoirs à rendre.



Le cadre du dossier RAEP

Attention le dossier est très normé, il comporte plusieurs règles de structure :

- Il comporte 8 pages, 2 pages pour la première partie et 6 pages pour la seconde (il est inutile d'ajouter une sommaire) et quelques annexes.
- Il annonce la discipline du dossier, soit histoire soit géographie.
- Il est nominatif
- Les marges sont de 2,5 cm à gauche et à droite, 1,25 cm en haut et en bas, police Arial 11, interligne simple

ATTENTION!